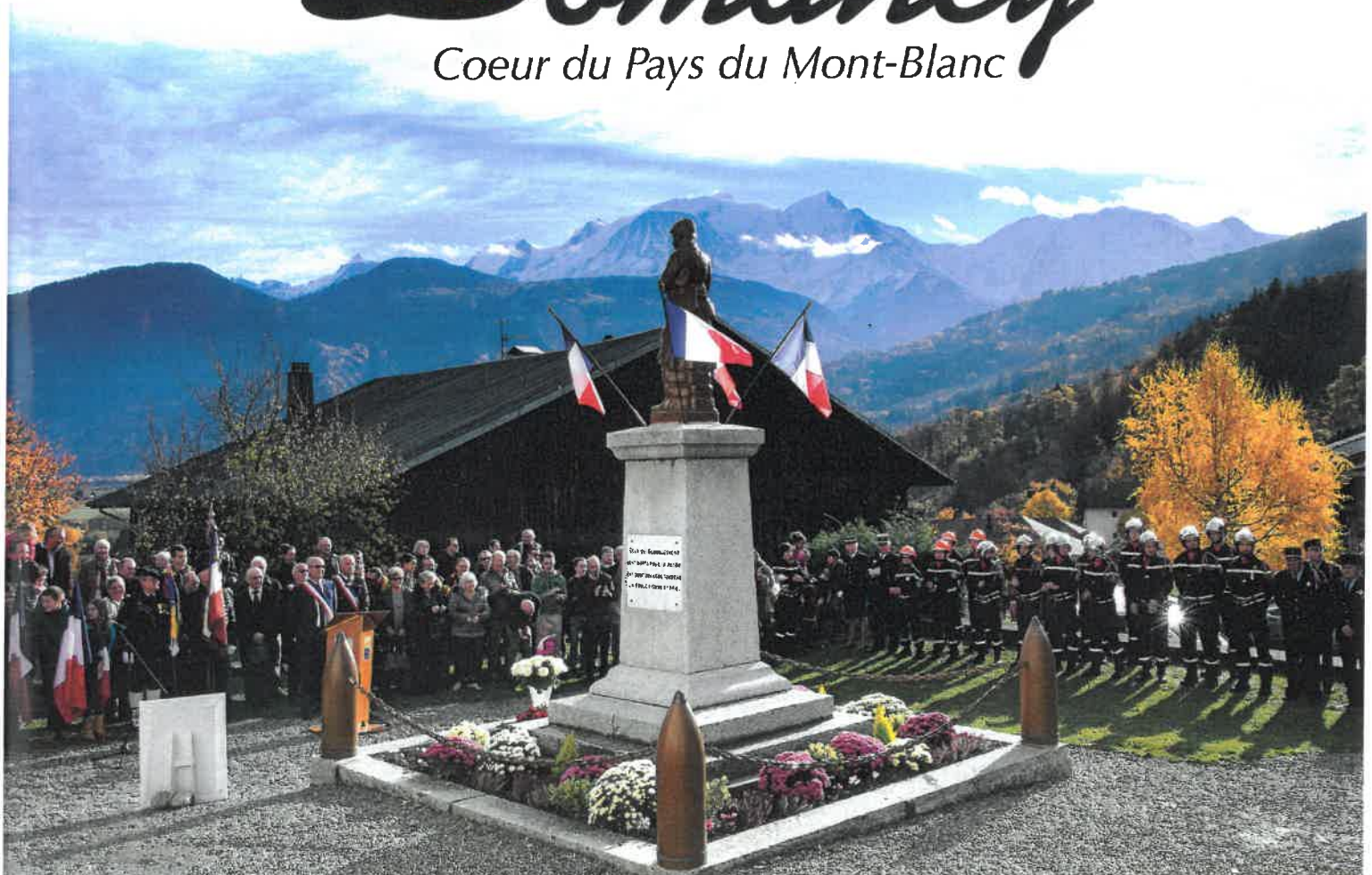




Informations
Municipales 2018
N°49 - Janvier 2019

Domancy

Coeur du Pays du Mont-Blanc





DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 JANVIER 2018

• FINANCES: REMPLACEMENT D'UN ADJOINT

Mme Francine Casset est élue 4^e adjointe attachée aux Finances à la majorité absolue

- **RÉFORME DE LA CARTE JUDICIAIRE:** La motion de soutien au maintien du TGI de Bonneville et de la Cour d'Appel de Chambéry est approuvée à l'unanimité.

31 JANVIER 2018

• CRÉATION D'UN 5^e POSTE D'ADJOINT

« En vertu de l'art.2122-2 du CGCT, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints, sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du CM ce qui représente pour Domancy un effectif maximum de 5 adjoints. » Sur proposition du Maire, M. Paul Dallinges est élu 5^e adjoint à la majorité absolue.

• FINANCES: INDEMNITÉ DE CONSEIL AU PERCEPTEUR

le Conseil décide d'attribuer à M. P. Coudurier, trésorier principal, l'indemnité réglementaire pour un montant de 593 € brut.

- **GARANTIE SOLIDAIRE HALPADES:** l'assemblée délibérante accorde sa garantie solidaire à la SA Halpades à hauteur d'un montant de 326 641,78 €, emprunt souscrit par la SA Halpades auprès du Crédit Coopératif de Nanterre.

14 FÉVRIER 2018

• RESSOURCES HUMAINES: MODIFICATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE.

Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions et Sujétions Expertise et Engagement Professionnel (RIFSEEP). Le Conseil délibérant décide d'instaurer à compter du 1^{er} février 2018 une indemnité de fonction, de sujétions et d'expertise (IFSE) ainsi qu'un complément indemnitaire annuel (CIA) selon les modalités en application du décret de loi du 20 mai 2014.

- **SERVICES PÉRISCOLAIRES:** Création d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet: renfort d'assistance au service de la cantine.
- **AFFAIRES SCOLAIRES:** Détermination des crédits scolaires de l'année 2018: un budget de 32170,40 € est alloué à l'unanimité des conseillers présents et représentés.

29 MARS 2018

• FINANCES:

- Approbation du compte administratif du Budget eau 2017 établi par le comptable du Trésor Public.
- Budget primitif eau 2018 : voir page « finances »

- Approbation du compte de Gestion – Budget Principal 2017 dressé par le comptable du trésor Public.

- Vote du Compte Administratif 2017 :

- Fonctionnement: 2389815,54 €

- Investissement: 1339837,69 €

Soit un total de: 3729 653,23 €

- Attribution de subventions 2018 aux associations: 14080 €

• URBANISME

- Révision du plan local d'urbanisme (PLU)

Débat réglementaire sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD):

- Conserver le caractère rural de la commune

- Conforter la vie locale

- Engager la commune dans une démarche de développement durable.

- Aménagement de l'espace public de Létraz, mission d'accompagnement par architecte du CAUE.

• INTERCOMMUNALITÉ

- Aménagement de la Voie Verte Léman / Mont-Blanc: participation de la commune à hauteur de 20000 €

- Convention de partenariat avec la « Carte Pass Mont-Blanc » multi-activités

4 AVRIL 2018

• FINANCES: FISCALITÉ, VOTE DES TAUX

Le Conseil, à l'unanimité, décide de ne pas modifier les taux de fiscalité 2018.

Rappel des taux en vigueur

- Taxe Habitation: 16,84 %

- Taxe foncière bâtie: 13,33 %

- Taxe foncière non-bâtie: 104,95 %

- CF Entreprises: 24,74 %

Estimation des produits correspondants 2018 : 1274 616 €

24 MAI 2018

• PATRIMOINE ET ANIMATION:

- Signature d'une convention de servitude avec ENEDIS pour l'enfouissement d'une partie de réseau électrique.

- Signature d'une convention de mise à disposition gratuite d'un nouveau véhicule publicitaire destiné aux associations de la commune.

- **AFFAIRES JURIDIQUES:** Suite à précédente convention arrivée à échéance, signature d'une nouvelle convention selon propositions du cabinet Selarl Itinéraires.